



LA DISTANCE DANS LE TRAVAIL



Ecoutez le podcast sur Story RH

SPATIALE

C'est cette forme de distance à laquelle on pense spontanément et qui renvoie inconsciemment au dicton populaire "loin des yeux, loin du cœur". Pourtant ce n'est pas la distance physique qui pose problème mais l'absence de liens !



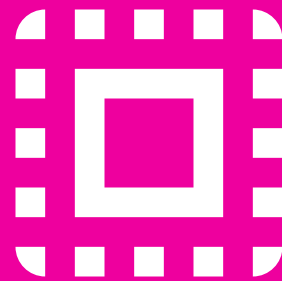
TEMPORELLE



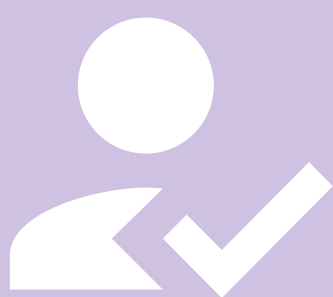
On l'oublie parfois mais la distance temporelle est aussi une réalité ! Cela peut être les décalages horaires à prendre en compte par exemple lorsqu'on travaille avec des personnes dans un autre fuseau horaire... ou tout simplement se soucier des contraintes horaires des autres !

ORGANISATIONNELLE

Le fait de travailler, par exemple, dans un même groupe mais dans une entité juridique distincte peut avoir des conséquences sur ce que vivent les personnes, ce à quoi elles ont accès (droits informatiques, etc.) ou ce dont elles bénéficient (intéressement, etc.).



STATUTAIRE



Le fait d'avoir un statut différent des personnes avec lesquelles on travaille, qu'il soit explicite (prestataire externe, intérimaire, stagiaire, etc.) ou culturel (regard des autres sur un métier, etc.) peut être vécu comme une forme de distance par les personnes concernées.

Retrouvez les podcasts Story RH sur votre app préférée

[Apple podcasts](#)

[Google podcasts](#)

[Spotify](#)

[Deezer](#)

[YouTube](#)

[Castbox](#)

[Podbean](#)

[Overcast](#)